

« Il faut créer du lien entre la ville et la ruralité »



■ Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Photo DR

Le congrès national de la fédération des parcs naturels régionaux se tient à St-Etienne. Son président, Michaël Weber, nous explique que les parcs sont engagés dans « une dynamique de développement local ».

Comment est attribué le label parc naturel régional ?

« Il y a d'abord et surtout la volonté des acteurs locaux. Entre en jeu les qualités paysagères, patrimoniales ou encore culturelles. Ensuite plusieurs étapes sont nécessaires pour arriver à la charte que valide la Région, le conseil national de la protection de la nature et la fédération des parcs régionaux. Nous donnons un avis au ministère de l'Écologie. Et c'est un décret du Premier ministre qui classe un territoire en parc naturel régional. Une procédure qui peut prendre une dizaine d'années. Tous les quinze ans on refait un diagnostic ».

Les parcs sont composés de communes rurales, mais les villes « portes » sont également adhérentes aux parcs.

REPÈRES

■ 53 parcs naturels régionaux

La France compte cinquante-trois parcs naturels régionaux. Ce qui représente 8,7 millions d'hectares, soit 15 % du territoire, répartis sur quinze régions. Les parcs abritent 4 500 communes où habitent 4 millions d'habitants. 2 200 agents travaillent dans les parcs. La fédération nationale des parcs naturels régionaux tient son congrès à Saint-Etienne les 10 et 11 octobre.

« Les parcs bénéficient d'une belle attractivité touristique »

Michaël Weber
président de la Fédération
des Parcs naturels régionaux
de France

La cohabitation est-elle évidente ?

« Nous essayons de montrer que l'un n'est pas viable sans l'autre. Il ne faut pas opposer les ruraux et les urbains. Lors de notre congrès nous allons réfléchir sur comment créer du lien entre la ville et la ruralité et quel projet commun nous devons écrire de nos territoires ».

Le label parc naturel régional est-il un plus pour le territoire ?

« C'est une reconnaissance. Les parcs bénéficient d'une belle attractivité touristique. Ils sont engagés dans une dynamique de développement local. Dans les parcs le nombre d'habitants continue d'augmenter. Une démographie qui nous demande de veiller à la qualité des projets urbanistiques. Il y a aussi la marque « Valeur parc naturel régional ». Elle bénéficie aux producteurs agricoles, aux prestataires touristiques. C'est aussi un gage du respect de l'environnement sur le territoire ».

Combien y a-t-il de parcs naturels régionaux en Auvergne Rhône-Alpes ?

« Il y a dix parcs régionaux. C'est la première région de France en nombre de parcs. Ce qui représente 20 % du territoire. Le plus récent est le parc régional de l'Aubrac qui a vu le jour il y a quelques mois ».

Propos recueillis
par Dominique GOUBATIAN